

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUALITE ET LE PRIX DU SERVICE D'ELIMINATION DES DECHETS

ANNEE 2011



(Article L 2224-5 CGCT)

Présentation de la collectivité

Localisation géographique de la collectivité

La Communauté de Communes du Pays de Nay est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) créé à compter du 1^{er} janvier 2000 par arrêté préfectoral du 28 décembre 1999.

Elle regroupe les 24 communes des Cantons de Nay-Est et Nay-Ouest c'est-à-dire Angais, Arros Nay, Arthez d'Asson, Asson, Baliros, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil Bezing, Bordères, Bordes, Bourdettes, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Haut de Bosdarros, Igon, Lagos, Lestelle, Mirepeix, Montaut, Nay, Pardies Piétat, Saint Abit, Saint Vincent.

Ce bassin de vie, situé entre PAU, TARBES et LOURDES, compte 23989 habitants * et il est majoritairement pavillonnaire.

Le taux d'habitat collectif est très faible (0.60%).

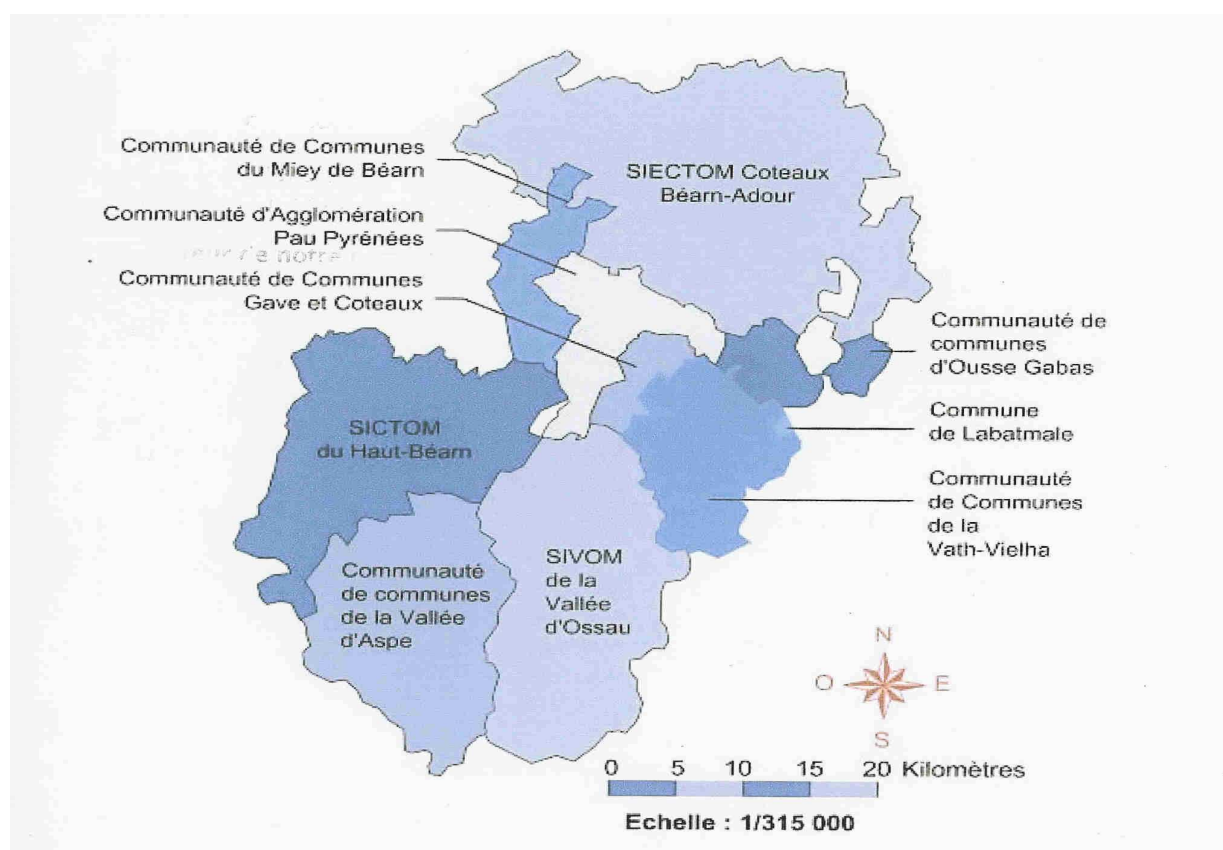
*population municipale (2008)

Compétences statutaires en matière d'élimination des déchets

La Communauté de Communes du Pays de Nay exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés ainsi que la compétence création et gestion de déchèteries.

Par délibération en date du 12 octobre 2000, la Communauté de Communes du Pays de Nay a décidé d'adhérer au **SMTD (Syndicat Mixte de Traitement des Déchets)**, qui a pour objet, dans le cadre du Bassin Est tel que défini dans le Plan Départemental des Déchets, le traitement des déchets des ménages et assimilés, la mise en décharge des déchets ultimes ainsi que les opérations de transport, de tri, d'incinération ou de stockage qui s'y rapportent.

La Communauté de Communes est représentée par 3 délégués au sein de cette structure.



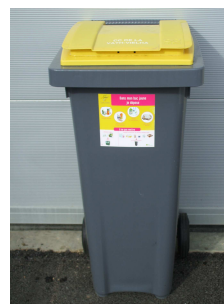
Carte du territoire du SMTD

2011 : un nouveau système de collecte des déchets

2011 : année du changement du système de collecte des déchets qui était en place depuis l'an 2000 pour les ordures ménagères et 2002 pour la collecte sélective.

Suite aux conclusions de l'étude d'optimisation qui a été réalisée en 2009 et dont la restitution finale a eu lieu en mars 2010, les élus ont validé au conseil communautaire de juin 2010 les nouvelles modalités de collecte qui sont entrées en vigueur sur l'ensemble du territoire le 6 juin 2011.

Les grands principes de ce changement



- Conteneurisation individuelle des foyers en porte-à-porte
- Passage du verre en apport volontaire pour toute la population
- Réduction des fréquences de collecte en OM et CS
- Intégration de deux communes supplémentaires : Arbéost et Ferrières

La mise en place

D'un point de vue technique

Commande et livraisons des 16 400 bacs individuels, des 400 bacs collectifs et des 130 colonnes à verre

- stockage des colonnes à verre sur la plate forme du CET de BENEJACQ
- stockage des bacs près des locaux techniques de la CCPN

Distribution des bacs individuels par la société QUADRIA (St Jean d'Illac dans le 33) sur 5 semaines. Les agents recrutés pour cette opération habitaient en majorité sur le territoire.

Changement début juin 2011 par le service déchets des bacs de tri des points de regroupement.

Travail d'implantation des colonnes à verre avec chaque mairie et le futur prestataire de collecte, la société PAPREC.

Mise en place fin mai 2011 des 130 colonnes à verre par la Sté PAPREC (4 jours de mise en place)

Dallage des points colonnes à verre/points de regroupement effectué au mois de mai 2011 par la Sté LAPEDAGNE.

Gestion des rues dites en impasses. Travail du service déchets avec chaque mairie et la société COVED, chargée des collectes.

Intégration des communes d'Arbéost et Ferrières. Travail de repérage des nouveaux points à collecter. Signature d'une convention avec le Sirtom de la Vallée d'Argelès Gazost en juin 2011.

Quelques photos pour illustrer cette mise en place



D'un point de vue communication

Rôle indispensable de l'ambassadeur du tri, Bertrand LEDIN, recruté le 1^{er} décembre 2010.

- Contact et information usager (permanence téléphonique /suivi terrain)
- Permanence distribution des bacs individuels avec information aux usagers
- Suivi des nouvelles collectes
- Animations scolaires

Programmation de réunions publiques

Objectif : présenter le nouveau système de collecte aux habitants- répondre aux interrogations des habitants

Mercredi 11 mai à ARROS DE NAY

Jeudi 12 mai à NAY

Mercredi 18 mai à BORDES

Jeudi 19 mai à BORDERES

Jeudi 26 mai à COARRAZE

Vendredi 27 mai à IGON

Mercredi 1^{er} juin à ASSON

Elaboration d'outils de communication

Autocollants « consignes de tri » pour les bacs individuels et collectifs

Mémo-tri/calendrier de collecte

Argumentaire élus/habitants

Courrier d'information aux habitants

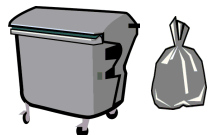
Bulletin spécial nouvelles collectes

ORGANISATION GENERALE DU SERVICE

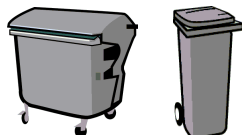
COLLECTE

TRAITEMENT

Avant le 6 juin



A partir du 6 juin



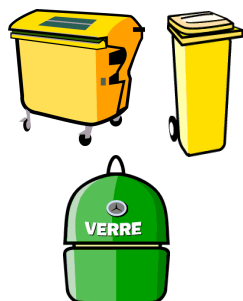
Usine d'incinération de
LESCAR

OM résiduelles

Avant le 6 juin



A partir du 6 juin



Centre de tri de
SEVIGNACO



Plate-forme verre
PAPREC Montardon

Collecte sélective

(Emballages; verre)



Déchèteries



Filières de traitement
(recyclage-compostage-
enfouissement)

Schéma d'organisation générale des déchets ménagers

Collecte et le traitement des ordures ménagères résiduelles

Avant le 6 juin 2011

Organisation de la collecte



Porte à porte ou point de regroupement



Société COVED

Les modes de collecte

La collecte se fait en porte à porte (**en sacs**) pour 90% de la population, en points de regroupement avec des bacs de collecte pour 10% de la population.

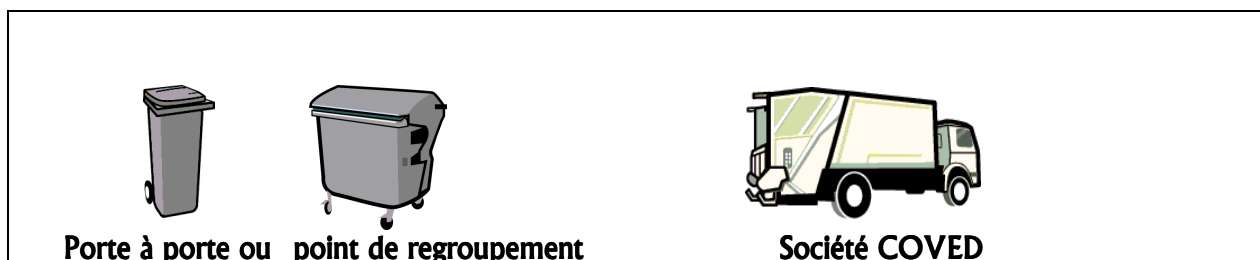
Les fréquences de collecte

5 communes (Bordes, Bourdettes, Coarraze, Lestelle Bétharram et Nay) sont collectées deux fois par semaine soit 8946 habitants

19 communes sont collectées 1 fois par semaine soit 15043 habitants

A partir du 6 juin 2011

Organisation de la collecte



Les modes de collecte

La collecte se fait en porte à porte (**bacs individuels**) pour 84 % de la population, en points de regroupement avec des bacs de collecte pour 16% de la population.

Les fréquences de collecte

Le changement de système de collecte a entraîné une homogénéisation des fréquences.

Tous les foyers collectés en porte à porte sont désormais collectés une fois par semaine (C1).

Les communes collectées en points de regroupement sont également en C1.

Seul le centre-ville de Nay ainsi que certains points difficiles de Coarraze ou de Bordes sont collectés 2 fois par semaine (1 300 habitants environ)

Tonnages collectés en 2011

5326 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées sur le territoire avec une moyenne de 102 tonnes par semaine.

Le tonnage est en baisse de 1%

Le ratio par habitant pour la collectivité est en baisse. Il est de 222 kg/an/personne

Traitement des ordures ménagères

Le Syndicat mixte de Traitement des déchets (SMTD) assure le traitement des ordures ménagères. Les ordures ménagères de la Communauté de Communes du Pays de Nay, représentant 5326 tonnes, ont été incinérées à l'usine d'incinération de Lescar. (Site de Cap Ecologia)



Usine d'incinération de Lescar



Maître d'ouvrage CC VATH VIELHA

Pré-collecte

Collecte



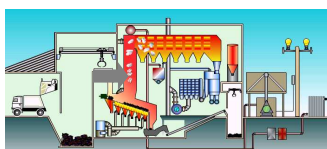
5326 tonnes

Maître d'ouvrage SMTD

Traitement

Valorisation

Débouchés



(9 collectivités appartenant au SMTD)

Électricité

**Autoconsommation
+ vente EDF**

Mâchefers (acier)

**Sous-couche
routière**

Ferrailles

**DECONS
(64)**

Refiom

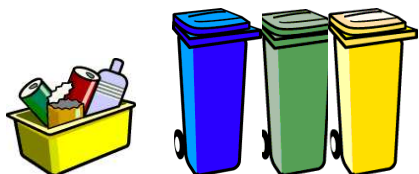
**Centre de
Stockage
classe 1**

Collecte et traitement de la collecte sélective

Avant le 6 juin 2011

La collecte sélective a été mise en place le 1^{er} octobre 2002 sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Organisation de la collecte



Porte à porte ou point de regroupement



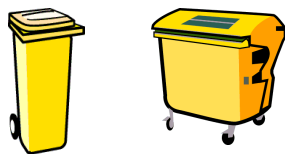
Société COVED

Les modes et fréquences de collecte

Le ramassage se fait une fois par semaine pour les 24 communes:

- ✓ en porte à porte avec des caissettes jaunes pour 90% de la population
 - ✓ en points de regroupements avec des bacs operculés de 340 l (jaune pour les emballages, vert pour le verre, bleu pour les journaux magazines) pour 10% de la population.
- 15 communes sont collectées en porte à porte.
- 7 communes (Arthez d'Asson, Asson, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Lestelle-Bétharram, Nay, Montaut) ont une collecte dite « mixte » en porte à porte et en points de regroupement.
- 2 communes, Haut de Bosdarros et Saint Vincent, sont collectées exclusivement en points de regroupements

A partir du 6 juin 2011



Porte à porte ou point de regroupement



Société COVED



Apport volontaire



Société PAPREC

Les modes de collecte

La collecte des emballages et JMR se fait en porte à porte avec des bacs individuels pour 84 % de la population ou en points de regroupements avec des bacs operculés de 660 l pour 16% de la population.

La collecte du verre s'effectue en apport volontaire. Des colonnes à verre de 3m³ ont été installés sur le territoire.

Les fréquences de collecte

Pour les emballages et JMR

Les foyers porte à porte équipés en bacs individuels sont collectés une fois tous les 15 jours

Les foyers en zone points de regroupement sont collectés une fois par semaine

- 15 communes sont collectées en porte à porte.
- 6 communes (, Asson, Bruges Capbis Mifaget, Coarraze, Lestelle-Bétharram, Nay, Montaut) ont une collecte dite « mixte » en porte à porte et en points de regroupement.
- 3 communes, Arthez d'Asson, Haut de Bosdarros et Saint Vincent, sont collectées exclusivement en points de regroupements + les deux communes du 65 (Arbéost et Ferrières)

Pour les emballages en verre

Tous les foyers du territoire ont la collecte du verre en apport volontaire.
Les colonnes sont relevées au minimum une fois tous les 15 jours.

Les tonnages collectés en 2011

Emballages + JMR

-1240 tonnes d'emballages et de JMR (journaux magazines et revues) ont été récupérées en collecte sélective.

Le tonnage est en hausse de 6% par rapport à 2010 (1167 tonnes)

EVOLUTION TONNAGE COLLECTE SELECTIVE (emballages/JMR)		
	2010	2011
JANVIER	94,14	90,84
FÉVRIER	82,68	84,12
MARS	98,36	104,9
AVRIL	93,04	99,5
MAI	88,76	97,86
JUIN	104,62	93,62
JUILLET	101,35	107,24
AOÛT	90,76	99,7
SEPTEMBRE	101,88	114,3
OCTOBRE	98,92	121,1
NOVEMBRE	104,44	103,6
DÉCEMBRE	108,12	123,46
TOTAL	1167,07	1240,24

Emballages en verre

-616 tonnes de verre ont été récupérées.

Le tonnage est en baisse de 15% par rapport à 2010 (730 tonnes)

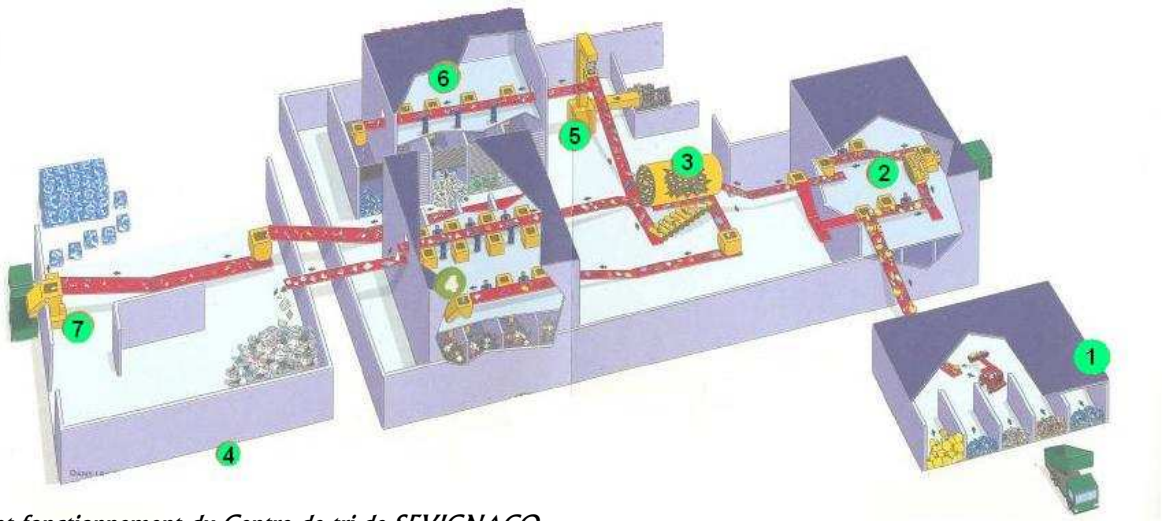
EVOLUTION TONNAGE VERRE		
	2010	2011
JANVIER	64,7	61,4
FÉVRIER	50,92	49,36
MARS	57,56	59,32
AVRIL	63,66	61,04
MAI	57,1	60,94
JUIN	64,38	5,92
JUILLET	68,13	40,03
AOÛT	70,44	40,03
SEPTEMBRE	60,54	52,9
OCTOBRE	54,8	53,6
NOVEMBRE	55,02	53,14
DÉCEMBRE	62,7	79,28
TOTAL	729,95	616,96

Le traitement de la collecte sélective

Pour les emballages et JMR

Le Syndicat Mixte de traitement des déchets du Bassin Est assure le traitement des déchets issus de la collecte sélective soit les emballages et les JMR.

Ils sont amenés au Centre de tri de SEVIGNACQ (Theze) situé à 20 kms au nord de Pau. Le centre de tri est une usine mécanisée, automatisée mais également une usine où travaillent une trentaine d'agents de tri qui séparent manuellement les différents emballages.



Plan et fonctionnement du Centre de tri de SEVIGNACQ

- 1) La réception des collectes : le contenu des camions est déversé.
- 2) Le pré-tri : ouverture des sacs jaunes (CDA, SICTOM) grâce à l'ouvreur de sac ; séparation des gros cartons et des gros refus. Les déchets sont amenés dans les cabines de tri, par un tapis.
- 3) La séparation mécanique : les emballages sont séparés en deux parties, les corps creux et les corps plats par deux appareils superposés : le trommel et le crible à disque.
Le trommel tourne et sépare les emballages en fonction de leur taille.
Le crible à disques sépare les corps creux des petits corps plats.
- 4) Le tri des corps plats : les agents, disposés autour de deux tapis de tri, retirent manuellement tous les emballages. Il ne reste sur le tapis que le papier.
Le premier tapis reçoit les journaux, magazines et revues provenant du trommel.
Le second tapis reçoit les petits corps plats récupérés par le crible à disque.
- 5) Le séparateur magnétique (= overband) : c'est un tapis aimanté qui va retirer les éléments ferreux des autres déchets, comme les boîtes de conserve et les canettes en acier,
- 6) Le tri des corps creux : les agents vont trier les corps creux : flacons en plastique (bouteille de shampooing, bouteille de lait...), emballages en aluminium, briques alimentaires. Le reste des

corps creux majoritaires (bouteilles d'eau...) reste sur le tapis pour atterrir dans leur case spécifique.

7) Le compactage : les emballages triés sont compactés en balles. Les balles (cf photo ci-dessous) sont ensuite stockées avant de remplir un camion de transport pour être envoyées vers l'usine de recyclage.



Centre de tri de Sévignacq : photos de balles de plastiques et de briques prêtes à partir vers le recyclage

Les refus de tri

Pour l'année 2011, la collectivité enregistre un taux de refus (refus globalisés entre les différentes collectivités du SMTD) de l'ordre **de 10%.(4% en 2010)**

123 tonnes ont été considérées comme des refus de tri (plastiques- polystyrène, OM, verre..)

Cette augmentation est liée au changement du contenant de collecte et au passage du verre en apport volontaire.

Avec la caissette, le tri était effectué au camion pour séparer le verre des autres emballages.

LES REFUS DE TRI

trimestres	tonnage 2011
	emballages
1	23,045
2	13,337
3	26,862
4	60,093
TOTAL	123,337

Pour les emballages en verre

Depuis le 6 juin 2012, le verre collecté en apport volontaire est apporté sur la plate forme PAPREC située à Montardon.

Le verre collecté est stocké sur site puis envoyé par camion vers les usines de recyclage.

Bilan des matières expédiées et recyclées en 2011

Matières expédiées en 2011

Matières	T1	T2	T3	T4	total
acier	13,296	12,571	8,500	13,847	48,214
aluminium	0,000	0,000	1,010	1,550	2,560
carton	30,651	31,337	24,345	46,010	132,343
tétra	5,177	3,425	5,494	4,828	18,924
pet foncé	1,730	2,747	1,707	4,524	10,708
pet clair	8,009	9,583	10,002	14,085	41,679
pehd	8,619	8,053	8,604	12,842	38,118
journaux	132,639	123,386	123,544	113,942	493,511
gros de magasin	71,895	71,085	85,174	57,81	285,964
TOTAL 1	272,016	262,187	268,380	269,438	1072,021
verre pap	161,680	129,860	0	0,000	291,540
verre AV	7,240	6,160	169,220	195,160	377,780
TOTAL 2	168,920	136,020	169,220	195,160	669,320
refus	23,045	13,337	26,862	60,093	123,337
TOTAL 3	463,981	411,544	464,462	524,691	1864,678

Collecte et traitement des déchets de déchèteries

Organisation de la collecte



17 communes

Déchèterie COARRAZE



1 commune

Micro déchèterie
HAUT DE BOSDARROS



3 communes

Déchèterie ASSAT
(CC Gave et Coteaux)



3 communes

« Points propreté »

Site à gravats ARROS DE NAY



Sté SITA SUD OUEST



Sté HORGUE

▪ **La déchèterie de Coarrazé**

Elle est située sur le Parc d'Activités Economiques Monplaisir, et a été mise en service le 1^{er} avril 1996.

Elle est destinée à recevoir les déchets encombrants ou les déchets qui par leur nature ne rentrent pas dans la collecte classique des ordures ménagères (déchets ménagers spéciaux) dans la limite d'un volume ou d'une quantité définie.

Accès aux habitants des communes d'Angais, Arros de Nay, Baudreix, Bénéjacq, Beuste, Boeil Bezing, Borderes, Bourdettes, Coarrazé, Igon, Lagos, Lestelle Bétharram, Mirepeix, Montaut, Nay, Saint Abit et Saint Vincent (17 communes).

Ouverture en 2011 : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h (en hiver), 15h à 19h en été.

▪ **La micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS**

Elle est située sur la commune de HAUT DE BOSDARROS.

Elle a été mise en service le 1^{er} juin 2005

Elle est exclusivement réservée aux 265 habitants de cette commune.

Elle est ouverte chaque 2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Seuls les ferrailles et le tout venant y sont acceptés ainsi que les huiles de vidange.

Les habitants ont aussi accès au site à gravats situé sur la commune d'ARROS DE NAY.

▪ **Le site à gravats d'ARROS DE NAY**

Les volumes de gravats dépassant 3m³ sont déposés sur le site implanté sur la commune d'ARROS DE NAY.

le site est gravats est ouvert au public du lundi au vendredi de 15h30 à 17h30 (10h par semaine)

▪ **La déchèterie d'Assat**

Ce site est exploité par la Communauté de Communes Gave et Coteaux.

Une convention conclue entre cette structure et la Communauté de Communes de la Vath Vielha définit les conditions d'accès des communes de Baliros, Bordes et Pardies Piétat soit 3164 habitants.

Ouverture : du lundi au mercredi de 14 h à 18 h, du jeudi au vendredi de 9 h à 13 h, le samedi de 9 h à 12 h30 et 13 h30 à 18 h, le dimanche de 9 h à 13 h.

▪ **Les points propreté d'Arthez d'Asson, Asson et Bruges**

Les décharges communales situées sur Arthez d'Asson, Asson et Bruges Capbis Mifaget ont été fermées par arrêté préfectoral en juillet 2006

Compte tenu de l'absence à ce jour de déchèterie pour les habitants de ces 3 communes, le projet de construction d'une déchèterie sur la commune d'Asson étant en cours, des « points propreté provisoires » ont été mis en place au 1^{er} janvier 2007 pour accueillir 3 grands types de déchets : les déchets verts, les encombrants et les ferrailles.

La location des bennes est prise en charge par les communes, le coût de transport et de traitement par la Communauté de Communes.

Les déchets verts sont valorisés en compost sur la plate forme de compostage de Soumoulou, les encombrants sont enfouis au CET de Précilhon, les ferrailles sont valorisées chez un ferrailleur.

Commune d'Arthez d'Asson

Le site est ouvert le samedi sous surveillance d'un agent communal.
1 seule benne est en fonctionnement pour accueillir les encombrants

Commune d'Asson

Le point propreté a été mis en place le long de RD 35 au lieu-dit Arrouaus »

Le site est ouvert sous surveillance d'un agent communal :

- le mercredi, en été de 14h à 18h, en hiver de 14h à 17h,
- le samedi en été de 9h à 12h et de 14h à 19h (17h en hiver).

3 bennes sont en fonctionnement pour accueillir les encombrants, les déchets verts, les ferrailles.

Commune de Bruges/ Capbis/ Mifaget

Le point propreté est situé Chemin des Artigots à Bruges.

Le site est ouvert le samedi matin de 9h à 12h sous surveillance d'un agent communal.

3 bennes sont en fonctionnement pour accueillir les encombrants, les déchets verts, les ferrailles.

Bilan de la déchèterie de COARRAZE

-la fréquentation

Pour 2011, la fréquentation est de 62 200 entrées contre 62 000 entrées en 2010 (stabilité des entrées)

- Les tonnages récupérés par filières

5009 tonnes de déchets ont été collectées en déchèterie en 2011. Ce tonnage est en hausse de 12% par rapport à 2010 (4469 tonnes).

Il y'a deux types de filières au niveau de l'apport en déchèterie :

- ✓ la filière des encombrants
- ✓ la filière des déchets dangereux

La filière des encombrants

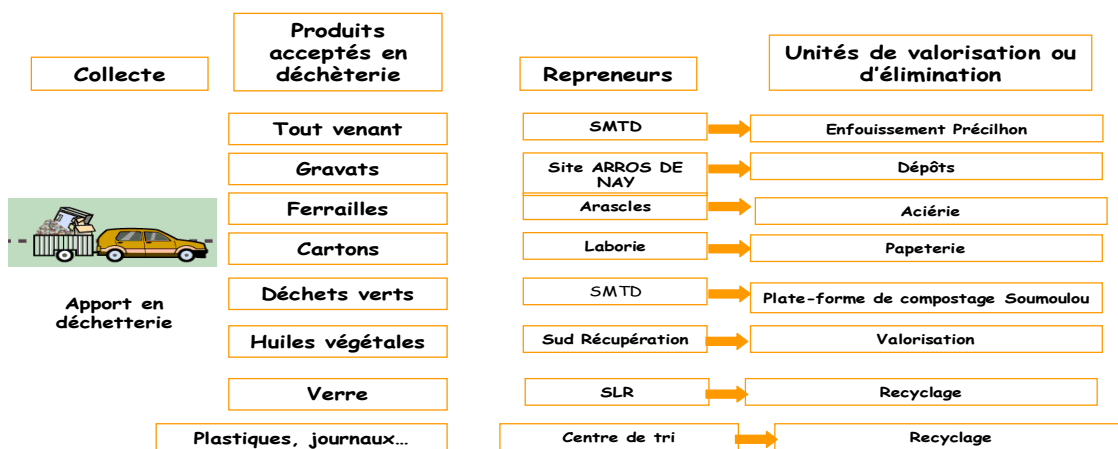
o Les tonnages collectés

En 2011, 4980 tonnes de déchets encombrants ont été récupérées dont notamment :

	tonnages		Variation en % tonnages 2010 et 2011
	2010	2011	
gravats	1263	1428	13%
tout-venant	924	752	-18%
ferrailles	76	40	-47%
papiers cartons	195	200	2%
déchets verts	1573	1893	20%
verre	25	18	-28%
bois	279	480	72%
plâtres	114	171	50%

L'évolution des tonnages par type de déchets entre 2010 et 2011

Le traitement



L'organisation du traitement de la filière des encombrants

La filière des déchets dangereux

o Les tonnages collectés

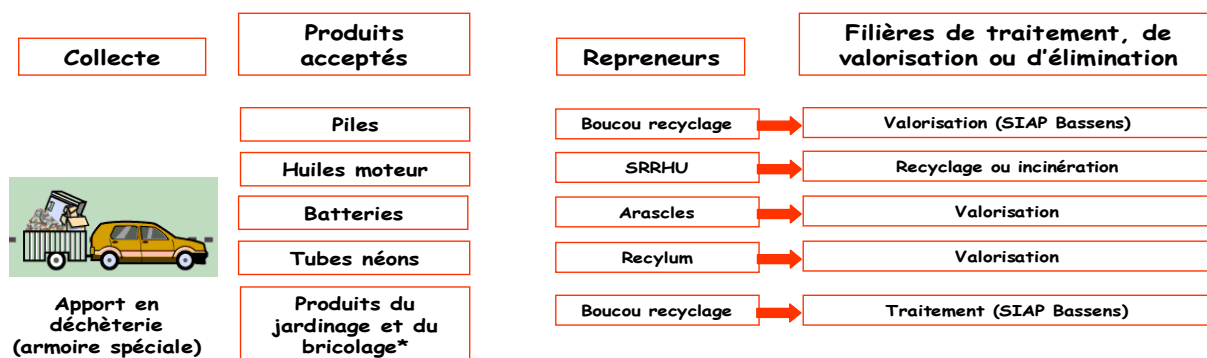
En 2011, 29 tonnes de déchets dangereux ont été déposées à la déchèterie contre 21.45 tonnes en 2010

Produits acceptés	tonnages	
	2010	2011
Piles	1,45	1
Huile usagée	10	8
DMS	8	18
Huile de friture	2	2
TOTAL	21,45	29

En octobre 2007, une nouvelle filière « tubes néons et lampes » a été mise en place en collaboration avec l'éco organisme Recylum.

0.457 tonnes de néons ont été récupérés et recyclés en 2011.

o Le traitement



* Solvants liquides, peintures et vernis, diluants, phytosanitaires, produits pâteux et solides non réactifs, bombes aérosols,

L'organisation de la filière des déchets dangereux

Bilan de la micro déchèterie de HAUT DE BOSDARROS

- La fréquentation

200 entrées ont été comptabilisées en 2011 (mais de nombreux apports se font en dehors des heures d'ouverture)

- Les tonnages récupérés

8 tonnes de tout venant (7 tonnes en 2010) et 1 tonne de ferrailles (2 tonnes en 2010) ont été récupérées.

Bilan des points propreté d'Arthez d'Asson, Asson et Bruges

	Arthez d'Asson	Asson	Bruges Capbis Mifaget
déchets verts		172	25
encombrants	4,26	94	39
Ferrailles		0	0,5

Tonnages récupérés par site et par type de déchets

La collecte des Textiles



Depuis 2009, une filière de récupération des textiles est en place sur le territoire.

La structure qui gère la mise en place des bornes et l'enlèvement des textiles est le **Relais 64**

16 bornes ont été implantées

COMMUNES	LIEUX
ARROS NAY	Parking école municipale (côté tennis)
ASSON	Place de la Mairie (entre mairie et salon de coiffure)
BALIROS	chemin de la cassourade en face du stade
BAUDREIX	rue des écoles- face à la mairie
BENEJACQ	abri bus (direction coarraze) carrefour RD 936 / RD 912
BOEIL BEZING	Rue du bois à l'entrée du stade de football
BORDES	Salle des Fêtes
BORDES	Entrée bâtiment rose
COARRAZE	Salle des fêtes
COARRAZE	zone commerciale intermarché
LESTELLE BETHARRAM	placette à l'angle des rues Soum dé castet et Lattre de Tassigny
MIREPEIX	Parking Place de la Mairie
MONTAUT	Parking du cimetière (RD 212)
NAY	Place marcadieu
NAY	Chemin de la montjoie à côté des services techniques de la mairie
NAY	Place St Roch

En 2011, **97 tonnes** de vêtements ont été récupérés par le biais des bornes du Relais 64 (74 tonnes en 2010) et **5.776 tonnes** de chaussures (5 tonnes en 2010)

Que deviennent les textiles récupérés ?

- Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 64 boutiques Ding Fring du Relais ou destinés à l'export.
- Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par le Relais dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie, ou pour la fabrication de matières à partir desquelles est notamment fabriqué l'isolant Métisse®.
- Les déchets ultimes représentent 10 % des volumes collectés.

La collecte des DASRI (Déchets de soins à risques infectieux)



La filière DASRI a été mise en place en 2008 avec le SMTD.

Les particuliers en auto traitement ont la possibilité de se débarrasser en toute sécurité de leurs déchets de soin (aiguilles, scalpels, stylo autopiqueur..)

Ils disposent d'une boîte jaune spécifiquement adaptée à ce type de déchets et d'une filière d'élimination sécurisée.

La 1^{ère} boîte est à retirer gratuitement dans l'une des 9 pharmacies du territoire.

Une fois pleine, elle doit être rapportée en déchèterie (Coarraze ou Haut de Bosdarros) ou à la pharmacie d'Asson. Une nouvelle boîte est remise en échange.

Les boîtes récupérées sont évacuées vers une unité de traitement spécialisée. (Prétraitement puis incinération)

Cette nouvelle filière est réservée uniquement aux particuliers (les professionnels ayant déjà leur propre filière d'élimination).

Bilan des coûts par filières

Coût du service des ordures ménagères

Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	composteurs	6 790
	sacs OM	30 941
	prestataire (COVED)	341 773
	prestataire (COVED) Arbéost et F	1 708
	prestataire horgue	2 488
Transport	prestataire (COVED) transfert vers incinérateur	76 553
	contribution SMTD	93 319
Traitement	contribution SMTD (incinération)	680 340
	réajustement 2010	5 598
Autres charges	Fonctionnement SMTD	13 872
	TOTAL DEPENSES	1 253 382

Détail des recettes

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
atténuation de charges	remboursement transport SMTD	66 888
	remboursement transport/traitement Arbéost et F	8 373
vente matériaux	acier machefers	1 605
soutiens composteurs	CG 64/participation usagers	6 083
	TOTAL RECETTES	82 949

**Le coût net des ordures ménagères s'élève à 1 170 433 € TTC pour l'année 2011
Soit pour 23 989 habitants : 48.79 € TTC/habitant**

Coût du service de collecte sélective

Détail des dépenses

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Collecte	prestataire COVED	280 452
	prestataire COVED Arbéost et F	1 601
	prestataire PAPREC	14 485
Transport	prestataire (COVED) transfert vers centre de tri	124 606
	contribution SMTD	25 374
Traitement	contribution SMTD (centre de tri)	184 294
	refus de tri	15 354
Autres charges	Fonctionnement SMTD	13 872
	Caractérisations	554
Communication	visites centre de tri/transport car	17 864
Personnel	service déchets	55 571
	TOTAL DEPENSES	734 027

Détail des recettes :

Poste	Type de recettes	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport SMTD	179 167
	remboursement transport /traitement Arbéost et F	3 580
vente matériaux	verre	14 859
	plastique	34 904
	acier	7 996
	cartons	12 550
	papier	101 520
	aluminium	1 083
	Eco Folio	25 638
Soutien Eco Emballages	soutiens	144 213
	soutien caractérisation	500
	TOTAL RECETTES	526 010

Le coût net de la collecte sélective s'élève à 208 017 € TTC pour l'année 2011
Soit pour 23989 habitants : 8.67 € TTC / habitant

Coût de service des déchèteries

La déchèterie de Coarraze

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Gardiennage	prestataire SITA	56 038
Transport/traitement	prestataire SITA	198 420
Transport	contribution SMTD déchets verts	34 327
Traitement	huile végétale	683
	contribution SMTD plate forme compostage	73 480
	enfouissement CET Précilhon	55 267
Autres charges	fonctionnement SMTD	13 872
	assurance	26
	TOTAL DEPENSES	432 113

Détail des recettes :

Poste	Type de dépenses	Coût en € TTC
Atténuation de charges	remboursement transport déchets verts	22 822
Vente matériaux	cartons	2 986
	ferrailles	
subventionCG 64	travaux bas de quai	5 836
TOTAL RECETTES		31 644

Le coût net de la déchèterie de Coarraze s'élève à 400 469 € TTC pour l'année 2011 soit pour 23989 habitants : 16.69 €/habitant

La micro déchèterie de Haut de Bosdarros

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
Gardiennage	prestataire (SITA)	4 906
Traitement	Traitement	2 042
Autres charges	assurance /eau/EDF	270
	TOTAL DEPENSES	7 218

Le coût net de la micro déchèterie de Haut de Bosdarros s'élève à 7 218 € TTC pour l'année 2011 soit pour 23989 habitants : 0.30 €/habitant

Le site à gravats d'ARROS DE NAY

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
Gardiennage	prestataire (SITA)	19 689
	TOTAL DEPENSES	19 689

Le coût net du site à gravats d'Arros de Nay s'élève à 19 689 € TTC pour l'année 2011 soit pour 23 989 habitants : 0.82 €/habitant

La déchèterie d'ASSAT

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
Gardiennage/Fonctionnement	participation pro rata population 3 communes	68 780
Traitement déchets verts SMTD	participation pro rata population 3 communes	46 487
Traitement enfouissement SMTD	participation pro rata population 3 communes	
	TOTAL DEPENSES	115 267

Le coût net de la déchèterie d'Assat s'élève à 115 267 TTC pour l'année 2011 soit pour 23989 habitants : 4.80€/habitant

Les points « propreté » du piémont

Détail des dépenses :

Poste	Type de dépenses	Coûts en € TTC
Transport	prestataire HORGUE	13 166
Traitement	enfouissement CET Précilhon (SMTD)	12 042
	TOTAL DEPENSES	25 208

Le coût net des points propreté du Piémont s'élève à 25 208 € pour l'année 2011 soit pour 23 989 habitants : 1.05 €/habitant

Attention : le coût de traitement des déchets verts issus des points propreté d'Asson et de Bruges est compris dans la contribution payée au SMTD pour la plate forme de compostage dans « déchèterie de Coarraze »

Tableau récapitulatif des coûts du service

	Dépenses en €	Recettes en €
Ordures Ménagères	1 253 382	82 949
Collecte sélective	734 027	526 010
Déchèterie de Coarraze	432 113	31644
Micro déchèterie Haut de Bosdarros	7 218	0
Site à gravats Arros de Nay	19 689	
Déchèterie Assat	115 267	
points propreté du piémont	25 208	
Distribution bacs	98 086	
Usine OM Bénéjacq	10 462	
Dépenses diverses (carburants-annonces..)	2 800	
TOTAL	2 698 252	640 603

RAPPELS

- Les dépenses et les recettes citées ci-dessus sont celles comptabilisées pour une année civile de fonctionnement du service (entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011) selon la méthode Comptacoût de l'ADEME ce qui explique des différences avec le compte administratif 2011
- Les dépenses nettes (recettes déduites) sont financées à par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères dont le produit pour l'année 2011 s'élève à 2 115 407 €

AVANCEMENTS DES AUTRES PROJETS 2011

Construction de la déchetterie d'Asson

Les travaux d'aménagement et de construction de la déchetterie d'Asson ont débuté au mois de juillet 2011.

Juillet 2011 : débroussaillage du terrain

Septembre –octobre 2011 : terrassement du terrain.

Novembre-décembre 2011 : création des dalles de réception des bennes, création des dalles et murs des bâtiments, mise en place tuyaux et regards pour l'assainissement.



Finalisation de l'étude de réhabilitation du Centre d'enfouissement technique (CET) de Bénéjacq avec choix du scénario retenu

25 janvier 2011 : réunion n°3 du comité de pilotage/cabinet d'étude

Présentation des mesures de réhabilitation préconisées (scénario 1 et 2)

A l'issue de cette réunion, le comité de pilotage a demandé à SAFEGE d'étudier une solution complémentaire (le futur scénario 3 : un seul dôme pour les casiers n°3 et 4)

6 juillet 2011 : réunion finale du comité de pilotage/cabinet d'étude

Présentation du scénario 3

Août 2011 : envoi de l'étude à la DREAL pour observations

Au conseil communautaire du **17 octobre 2011**, le choix du scénario de réhabilitation a été retenu. Le scénario n°3 (un seul dôme) a donc été validé par les élus pour un montant HT estimé de 608 400 €.

Le rapport final de l'étude (complété par les informations complémentaires demandées par la DREAL) a été rendu par SAFEGE **début décembre 2011**.

9 décembre 2011 : réunion à la Mairie de BENEJACQ pour présenter aux conseillers municipaux le projet de réhabilitation



Marché déchetteries

Le marché avec la société SITA pour la gestion des déchetteries prenait fin au 31 octobre 2011. La déchetterie d'Asson étant en construction et afin de lancer une consultation groupée pour toutes les déchetteries du territoire, le conseil communautaire du 17 octobre 2011 a validé le prolongement de 7 mois le contrat avec la société SITA.

Compostage individuel

Pour la troisième année consécutive, la CCPN a mis en place une opération de distribution de composteurs.

Une nouvelle commande a été effectuée en juillet 2011.

4 demi-journées de distribution ont eu lieu en mai, septembre et octobre 2011. Les composteurs ont été distribués après les animations effectuées par le Potager du Futur au niveau de l'aire de démonstration compostage de la Maison de retraite St Joseph à NAY. 143 composteurs ont été distribués en 2011 par la CCPN



Cartons des professionnels

La Communauté de Communes du Pays de Nay a pour compétence la collecte et le traitement des déchets des ménages.

Elle assure également la collecte et le traitement des déchets dits « assimilés » des professionnels même si, réglementairement, chaque professionnel est responsable de l'élimination de ses propres déchets.

Sur notre territoire, les cartons issus des activités professionnelles sont des déchets produits chaque semaine en grande quantité.

Une enquête a été menée à ce sujet en novembre 2011 par le Service Environnement Déchets de la CCPN.

Les conclusions de cette enquête montrent effectivement que les filières d'élimination utilisées sont fortement hétérogènes (tri sélectif, ordures ménagères, déchetterie, brûlage..), souvent peu adaptées à une valorisation de qualité et sources de dysfonctionnements importants pour les collectes en place (débordement des bacs collectifs jaunes, rupture de charge des camions..). Les professionnels rencontrés ont également exprimé le souhait que puisse être mise en place une filière spécifique pour l'évacuation de ces déchets.

Animations scolaires/visites centre de tri Sévignacq

Ecole du Bourg Asson (41 élèves cycle 2 et 3)

Animation déchets 24 mars 2011 –visite centre de tri 29 mars 2011



Groupe scolaire Michel VERDIER Bénéjacq (48 élèves cycle 2 et 3)

Animation déchets 3 mai 2011 - visite centre de tri 5 mai 2011



Ecole Ste Elisabeth NAY (50 élèves de cycle 2 et 3)

Animation déchets 3 mai 2011 - visite centre de tri 24 mai 2011

Lycée technologique Nay-Baudreix (31 élèves de seconde)

Visite Cap Ecologia Lescar 30 mars 2011 - visite centre de tri 31 mars 2011



Ecole de BORDERES (45 élèves de cycle 2 et 3)

Animation déchets le 24 novembre 2011 - visite centre de tri 1^{er} décembre 2011



Ecole d'IGON (45 élèves de cycle 2 et 3)

Animations déchets 28 avril et 19 mai – visite Cap Ecologia dans le cadre des portes ouvertes 26 mai 2011

Quelques perspectives pour l'année 2012

- Bilan nouveau système de collecte
- Travail sur les nouveaux zonages TEOM/redevance spéciale
- CET de Bénéjacq : présentation du dossier de réhabilitation à la DREAL, obtention par la préfecture de l'arrêté de réhabilitation, recrutement d'un maître d'œuvre
- Fin des travaux et ouverture de la déchetterie d'Asson
- Consultation et attribution du nouveau marché des déchetteries
- Etude site à gravats
- Mise en place collecte des cartons pour les professionnels
- Convention films agricoles usagés (FAU)–CC Gave et Coteaux
- Projets SMTD : gobelets réutilisables-crétation d'une aire de démonstration compostage- test couches lavables en crèches
- Préparation partie déchets du nouveau site internet de la CCPN